

<http://www.cpalb.fr/lac-du-bourget-le-niveau-du-lac-a-atteint-son-seuil-minimal>



# Lac du Bourget. Le niveau du lac a atteint son seuil minimal

- Le lac du Bourget - Les nouvelles du lac -



Date de mise en ligne : jeudi 26 octobre 2017

---

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

---

Article tiré de l'Hebdo des Savoie n° 984 du 26 octobre 2017

# Lac du Bourget - Le niveau du lac a atteint son seuil minimal

En septembre, l'opération de baisse exceptionnelle du niveau du lac du Bourget, mise en oeuvre par la Cisalb, a démarré, dans le but de préserver les roselières, indispensables à l'assainissement du lac. Prévue en 3 phases, la manoeuvre a débuté par une première étape consistant à baisser artificiellement le niveau du lac. Elle s'est achevée avec une dizaine de jours de retard sur le programme, et fut suivie mi-octobre par la deuxième phase consistant à stabiliser le niveau au seuil minimal de 230,81m. La gestion du flux du Rhône, dans lequel s'est déversée l'eau du lac, a nécessité plus de temps que prévu, ce qui a entraîné le léger retard par rapport aux estimations. Cette opération a été réalisée par la Compagnie Nationale du Rhône, qui a dû ajuster l'évacuation de l'eau, selon les conditions climatiques et suivant les flux. Afin d'équilibrer les flux en aval du barrage de Savières, l'abaissement du niveau du lac a été dégressif en passant de 3cm à 2 puis à 1 cm/jour. La troisième phase prévoit de remonter naturellement le niveau de l'eau de 40 cm au 1er décembre de manière naturelle, selon les précipitations hivernales. Depuis quelques jours, nous assistons à une transformation spectaculaire du visage du littoral, laissant apparaître un paysage peu ordinaire, avec l'émergence d'un fond vaseux et caillouteux délaissé par les eaux. Une fine ligne claire est visible d'un bord à l'autre des rives, montrant les stigmates de l'érosion. Des aménagements ont été effectués dans les ports pour adapter la navigation ou l'accès aux pontons. Les conditions de navigation du canal de Savières se sont dégradées pendant l'opération, il est donc déconseillé de l'emprunter jusqu'à la fin de la régulation. Afin d'évaluer les bénéfices de cette action, un comité de pilotage suit les surfaces et densité des roselières, pratique des analyses sur les sédiments à présent accessibles, et opère un recensement des oiseaux et espèces piscicoles. Selon les résultats de cette 1 ère expérience, l'opération devrait être renouvelée tous les 4 ans afin de retrouver un cycle naturel d'étiage (niveau bas). Les premières analyses montrent que les roseaux présentent dans de nombreuses zones, des repousses de 2 à 5 cm, grâce à un apport en oxygène obtenu par l'exondation provoquée et la décomposition de sédiments. Des mesures physico-chimiques sont prélevées régulièrement pour vérifier les proportions de différents éléments tels que l'azote, le phosphore, et un ensemble de matière organique. La décomposition des éléments n'a pour le moment, engendré aucune gêne ou plainte des locaux.

### Tony, pêcheur professionnel

Tous les jours sur le lac, Tony a assisté de près à l'évolution de l'opération et en constate les conséquences : « J'ai été informé par les services en charge de la manoeuvre, des difficultés à naviguer au port de Mémard où j'ai ma place, mais je dois continuer à travailler, pour mon activité commerciale à Albens, alors je m'adapte ». Sur le seul bateau amarré au port, Tony décharge sa pêche et précise que là aussi il a dû s'adapter : « Le poisson ne se trouve plus aux endroits où il était avant l'étiage, il a changé de place, a bougé suivant les courants mais la pêche est toujours aussi bonne ! » Quant au paysage, il évoque un spectacle désolant dans certaines zones, cassant le charme habituel, mais attend de voir les conséquences : « Les scientifiques ont proposé cette solution, espérons qu'elle soit bénéfique ! L'avenir nous le dira, il faut voir comment évoluent les roselières, de toute façon, la nature fera son travail. » Ajoute-t-il. L'expert en milieu aquatique a peut-être raison ! Respectant le déroulement de la démarche, Tony suit l'évolution du cadre naturel exceptionnel, comme bon nombre de riverains ou promeneurs, curieux de découvrir un nouveau paysage.

La Cisalb en charge de l'opération, tient quotidiennement son site internet à jour pour permettre à tous de suivre l'évolution et les premiers constats. Une première au niveau national, avec un objectif purement écologique, en termes de développement durable d'un élément essentiel de notre patrimoine local, le lac du Bourget.

**A.M.**



**Le port de Mémard est déserté par les bateaux**